



Demarches changement statutu étudiant vers vie privée familiale

Par **gatocosmico**, le **03/11/2011** à **20:48**

bonjour

J'ai signé un pacs ça fait plus d'un an et je voudrais changer mon titre de séjour étudiant pour celui de vie privée familiale car j'ai pas réussi ma première année de thèse. j'ai tous les documents pour prouver ma relation : le pacs, sur tous mes documents il y a l'adresse de ma copine car elle est propriétaire d'un ptt appart :j'ai mes relevés bancaires, ma facture de tel, mon contrat de travail avec le ministère de l'éduc, la secu, la mutuelle, ma carte d'étudiant, même j'ai eu deux titres de séjour où on peut voir son adresse et son nom.

je voudrais savoir si je peux faire la demande de changement de titre de séjour n'importe à quel moment de l'année ou il faut attendre deux mois avant l'expiration de mon titre de séjour étudiant?

Pensez-vous que j'aurai des problèmes car j'ai pas réussi ma première de thèse?